

Atouts et risques de l'attractivité démographique de l'Aquitaine en matière de développement durable

Insee - Ceser Aquitaine

Réalisé dans le cadre de la convention partenariale liant l'Insee et le Ceser Aquitaine, ce dossier régional s'attache à mesurer l'attractivité démographique de l'Aquitaine à l'aune des indicateurs de développement durable.

Pour ce faire, le Ceser et l'Insee ont défini une approche de nature à fournir des enseignements suffisamment synthétiques en identifiant un nombre volontairement restreint d'indicateurs :

- caractérisables au niveau régional, voire infrarégional ;
- dont les évolutions se révèlent suffisamment sensibles pour en favoriser l'analyse ;
- et qui offrent une prise directe à des politiques publiques susceptibles de les infléchir.

La méthodologie retenue consiste à recenser pour chaque indicateur les opportunités qu'il recèle, les risques associés et le degré de vigilance et ce dans une structuration identique.

En amont, ce travail livre quelques données de cadrage portant sur les grandes caractéristiques de l'Aquitaine et ses spécificités par rapport à deux régions de référence, Midi-Pyrénées et Pays de la Loire, qui présentent un profil favorisant les comparaisons.

SOMMAIRE

Synthèse	3
Le contexte	3
Opportunités, atouts, risques, points de vigilance	4
Pilier "dynamique humaine et sociale"	5
Opportunité : l'attractivité démographique peut contribuer au rajeunissement de la population ou en limiter son vieillissement	6
Risque : dans le contexte économique actuel, un accroissement de groupes de personnes vulnérables	8
Vigilance : le territoire fournit-il à la population ce dont elle a besoin en termes d'emploi, de formation, de logements...?	10
Pilier "développement économique et durable"	14
Opportunité : promouvoir aussi un développement économique dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée	15
Risque : l'accompagnement de ce développement et les leviers d'adaptation aux changements sont-ils suffisants ?	17
Vigilance : orienter davantage le développement économique vers des modes de production durables	20
Pilier "environnemental"	23
Risque : l'impact négatif des activités de l'homme sur son environnement	24
Risque : des modes de fonctionnement régionaux aggravant le changement climatique .	26
Vigilance : quels leviers pour favoriser des modes de consommations durables ?	28

Synthèse

En termes d'attractivité démographique, l'Aquitaine se situe au quatrième rang des régions métropolitaines derrière notamment Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Depuis 1999, elle accueille chaque année quelque 30 000 nouveaux habitants, l'équivalent d'une ville comme Mont-de-Marsan ! Le rythme de croissance a aussi doublé par rapport à la période 1982-1999 mais repose quasi exclusivement sur le solde migratoire.

Au travers du prisme de quelques indicateurs de développement durable, le Ceser et l'Insee proposent une première analyse visant à faire émerger les atouts, les opportunités, les points de vigilance voire les risques inhérents à une telle croissance. Aussi les deux partenaires ont souhaité, conjointement, porter à la connaissance des décideurs publics des leviers d'action au service du pilotage des politiques territoriales.

En effet, si ce dynamisme démographique constitue un apport essentiel pour le développement de l'Aquitaine, il est aussi de nature à générer certains déséquilibres. Les choix retenus dans cette analyse s'appuient en grande partie sur les spécificités actuelles de l'Aquitaine, notamment relatives aux profils des nouveaux arrivants et aux capacités du territoire à les accueillir.

Le contexte

L'effet "migrations résidentielles" ne bouleverse pas la donne sociodémographique de la région. Il tend plutôt à la renforcer, avec cependant trois grandes particularités par rapport aux Aquitains déjà présents :

- une surreprésentation des départs de jeunes âgés de 20 à 29 ans pour leurs études ou un premier emploi et, à l'inverse, davantage d'arrivées d'actifs de 30 à 39 ans, le plus souvent accompagnés d'enfants ;
- une forte attractivité régionale sur les 55 à 64 ans, arrivées ou retours dans la région de retraités ou de pré-retraités et de personnes en fin de carrière ;
- des activités qui en sortent renforcées, commerce, hôtellerie et restauration, transports et communications, santé et action sociale... dans le cadre d'un déclin progressif des effectifs salariés du secteur industriel.

Ces grandes caractéristiques peuvent être considérées à la fois comme des causes, mais aussi et surtout comme les conséquences des forces et des faiblesses du territoire aquitain, de son économie, de ses dynamiques humaines et sociales.

L'Aquitaine est une vaste région de 41 000 km² (7,6 % de l'Hexagone), frontalière de l'Espagne. Avec une densité de 80 habitants au km², contre 117 pour la métropole, elle se situe parmi les 10 régions les moins densément peuplées de France. Elle présente aussi de nombreuses aménités tant sur le plan climatique que pour celles liées à la présence du littoral, de la forêt ou de la montagne...

La très grande majorité de ses habitants vit toutefois dans un espace sous influence urbaine, sans pour autant que tous habitent la ville. Les 12 "grandes" aires urbaines abritent 73 % des Aquitains et occupent 38,5 % du territoire. Les trois plus grandes aires, Bordeaux, Bayonne et Pau, concentrent la moitié de la population, 55 % des emplois sur seulement 20 % de la surface régionale.

Les activités présentes, mises en œuvre localement pour la satisfaction de la population résidente ou de passage, dominent dans l'économie régionale. L'Aquitaine s'inscrit dans les cinq premières régions de France métropolitaine pour la part de l'économie présente derrière la Corse, le Languedoc-Roussillon, le Limousin et Provence - Alpes - Côte d'Azur. La construction y est d'ailleurs bien représentée avec 7,3 % des emplois et sa vocation touristique n'est plus à démontrer. Fin 2012, l'industrie fournit 11,7 % des emplois totaux avec notamment des activités, de pointe ou traditionnelles, dans les secteurs de l'aéronautique et du spatial, de la filière bois-papier, de l'agroalimentaire, de la filière optique/laser, de la pharmacie-santé... Résultant à la fois de l'évolution de la sphère productive, de la désindustrialisation et de la délocalisation, la part de l'industrie s'est régulièrement réduite (14 % en 2000). Au cours de la dernière décennie, ce secteur a perdu 11 % de ses effectifs, dont plus du tiers depuis le début de la crise.

Opportunités, atouts, risques, points de vigilance

Dans le domaine des " dynamiques humaines et sociales", la croissance démographique peut constituer une opportunité pour limiter le vieillissement de la population régionale. Le lien intergénérationnel, illustré ici par l'indice de vieillissement, se révèle moins favorable en Aquitaine qu'en Midi-Pyrénées et surtout qu'en Pays de la Loire. Cette opportunité semble aujourd'hui limitée compte tenu du profil des migrants. Mieux retenir les 20 à 29 ans, mieux capter les jeunes ménages actifs avec enfants constituent autant d'enjeux pour atteindre cet objectif et, si possible, améliorer la fécondité régionale.

Dans cette optique, le premier niveau de vigilance du territoire doit porter sur sa capacité à fournir à la population ce dont elle a besoin en termes d'emploi, de logements et de formation.

Mais, dans le contexte économique actuel d'une prédominance de l'économie présenteielle, très souvent à faible valeur ajoutée et donc à faible niveau de rémunération, le risque réside surtout dans l'accroissement de groupes de personnes vulnérables, familles monoparentales, personnes en situation de pauvreté, de surendettement...

Côté "développement économique durable", l'opportunité serait d'inciter un développement économique dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée en s'appuyant sur la croissance démographique. Ce renforcement de l'attractivité pourrait conforter cette croissance démographique. Le potentiel d'innovation technologique peut garantir un certain niveau de capacité d'adaptation d'une société. Les appuis mobilisables concernent la création d'entreprises, les investissements industriels... tout en veillant au niveau de formation des jeunes actifs, adapté à leur bonne insertion dans l'appareil de production régional.

L'enjeu du territoire est d'accompagner cette évolution en consacrant de puissants leviers d'adaptation au changement, notamment via la recherche et l'innovation qui contribuent à la compétitivité régionale, en renforçant le potentiel de développement tout en favorisant les trajectoires de développement durable. Ce dernier aspect mérite différents indicateurs de vigilance : emplois et investissements environnementaux, agriculture biologique et sous signes de qualité, production d'énergie renouvelable...

Enfin, l'approche "environnementale" fait émerger des risques dus à l'impact des activités de l'homme sur son environnement : étalement urbain, prélèvements d'eau en nappes profondes ou superficielles, production et traitement des déchets produits par les ménages et les entreprises. Risque également dans des modes de fonctionnement régionaux aggravant le changement climatique et notamment les émissions de gaz à effet de serre (GES) : dans le seul registre des déplacements entre lieu de domicile et lieu d'emploi ou d'études, l'Aquitaine se situe au cinquième rang des régions les plus émettrices. La taille de la région et l'étalement urbain contribuent en grande partie à ce positionnement.

L'énergie consommée pour le chauffage des logements ou des locaux d'activité est aussi fortement productrice de GES. Une meilleure isolation et/ou la mise en œuvre de chauffage avec une meilleure efficacité énergétique constituent là encore de réels enjeux.

Le pilier "dynamique humaine et sociale"

Le dynamisme démographique de l'Aquitaine s'accélère, à l'instar d'autres régions littorales du sud et de l'ouest de la métropole. Début 2012, 3,29 millions d'habitants y résident, soit 5,2 % des Métropolitains. Depuis 1999, la population régionale progresse de quasiment 1 % par an contre 0,4 % entre 1990 et 1999. L'apport migratoire reste le moteur essentiel de cette croissance, même si l'excédent naturel s'accroît légèrement sur la dernière période. D'ici 2040, en supposant que les tendances démographiques récentes se maintiennent, la population atteindrait 3,88 millions d'habitants.

La population aquitaine est plus âgée que celle de la métropole : en 2012, son âge moyen s'élève à 42 ans contre 40 ans. Plus d'un quart des Aquitains ont au moins 60 ans et un sur dix a atteint 75 ans. De plus en plus de personnes vivent seules, un tiers des ménages se compose d'une seule personne, un autre tiers de ménages avec enfants (couple ou famille monoparentale) et 28 % sont constitués d'un couple.

Les inégalités de niveau de vie se creusent, mais moins qu'en France de province. Le taux de pauvreté monétaire de la population régionale s'établit à 13,5 % en 2011. Plus de 440 000 Aquitains sont considérés comme pauvres, car vivant dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 977 euros par mois. En termes relatifs, la Dordogne et le Lot-et-Garonne sont les départements les plus affectés par ce phénomène de pauvreté. Mais c'est en Gironde que le nombre de pauvres est le plus important. Les familles monoparentales font plus souvent face à des situations de pauvreté que les autres ménages. Toutefois, le système de protection sociale amortit l'impact de la crise sur l'accroissement des inégalités.

Le mal-logement peut recouvrir différentes dimensions. La suroccupation des logements en est une, avec la mise en évidence des cas où le nombre de pièces ne suffit pas pour garantir l'intimité de tous les habitants du logement. Cette notion d'intimité est pertinente à partir de deux résidents dans le logement. En 2010, 127 000 Aquitains vivent dans un logement suroccupé selon cette définition. Même si la tendance s'inscrit à la baisse depuis 1999, certains territoires demeurent assez largement confrontés à ce problème.

Les indicateurs suivis pour le pilier "dynamique humaine et sociale"

Opportunité :

- Indice de vieillissement de la population
- Indicateur conjoncturel de fécondité
- Composition des familles

Risque :

- Part des familles monoparentales
- Taux de pauvreté monétaire
- Nombre de dossiers de surendettement recevables

Vigilance :

- Taux de chômage localisés
- Taux d'emploi par sexe et âge
- Part des jeunes de 18 à 25 ans non insérés
- Part des jeunes pas ou peu diplômés
- Parc des logements sociaux

Opportunité : l'attractivité démographique peut contribuer au rajeunissement de la population ou à en limiter son vieillissement

→ Enjeu

De nombreuses problématiques découlent de la structure démographique. L'âge de la population, la structure des ménages impactent les besoins en services, et en aménagements (mobilité, habitat...).

3 indicateurs :

- Indice de vieillissement ;
- Indicateur conjoncturel de fécondité;
- Indicateur de composition des ménages.

■ 1 - Indice de vieillissement de la population

C'est le nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans. Plus l'indice est proche de 100, plus le vieillissement est important.

Les liens entre générations sont au cœur des préoccupations du développement durable. Le vieillissement notable de la population nécessite d'adapter la manière de satisfaire les besoins des générations présentes, en particulier des personnes âgées. Si certaines de ces adaptations relèvent de décisions nationales (financement des systèmes de santé publique et des régimes de retraite), d'autres dispositifs, comme le développement de services d'aide à domicile, l'allocation personnalisée d'autonomie, sont financés ou bien mis en place localement, ce qui justifie de prendre en compte les évolutions démographiques à l'échelle régionale. Avec le vieillissement de la population, la prise en charge de la dépendance deviendra un enjeu majeur d'ici les vingt prochaines années.

Unité : nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 de moins de 20 ans

	2012	2010	1999
Aquitaine	88,0	86,9	81,6
Midi-Pyrénées	85,4	84,4	83,7
Pays de la Loire	68,8	67,7	61,2
France de province	75,7	74,3	65,9
France métropolitaine	70,7	69,4	61,9

Indice de vieillissement de la population

Sources : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales, Estimations de population au 1^{er} janvier 2012

■ 2 - Indicateur conjoncturel de fécondité

Somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés.

Cet indicateur traduit de manière instantanée la capacité de la population à se renouveler à long terme en se fondant sur le seul mouvement naturel (naissances, décès). Il est alors comparé à un niveau de remplacement estimé à 2,1 dans les pays les plus développés. Cependant, pour assurer un certain équilibre des générations présentes ou de la structure de la population par grandes tranches d'âge et garantir ainsi à la fois dynamisme et continuité, d'autres voies sont possibles, notamment l'accueil d'autres populations.

Unité : nombre d'enfants par femme

	2011	2005	1999
Aquitaine	1,8	1,7	1,6
Midi-Pyrénées	1,9	1,7	1,6
Pays de la Loire	2,1	1,9	1,8
France métropolitaine	2,0	1,9	1,8

Indicateur conjoncturel de fécondité

Sources : Insee, État civil (données domiciliées), Estimations de population

Limite de l'indicateur : il caractérise d'une façon synthétique la situation démographique au cours d'une année donnée, sans qu'on puisse en tirer des conclusions certaines sur l'avenir de la population.

■ 3 - Composition des familles

La composition des familles détermine en partie les modes de vie et les besoins de la société pour les trois piliers constitutifs du développement durable. Elle a un impact social en matière de logements, d'équipements ou de services à la personne. Les ménages constitués de couples avec enfants n'ont pas les mêmes besoins de logements et de services que les ménages sans enfant.

Au niveau économique, la structure des ménages influe sur des phénomènes tels que l'activité des femmes ou le temps partiel. Du point de vue environnemental, elle influence la consommation de ressources.

Unité : %

	Part des familles constituées de			
	Familles monoparentales		Couples avec enfant(s)	
	2010	1999	2010	1999
Aquitaine	13,4	12,3	40,2	45,7
Midi-Pyrénées	13,3	11,8	40,6	46,0
Pays de la Loire	10,1	9,3	43,6	49,9
France de province	13,2	11,9	42,4	48,3
France métropolitaine . . .	13,9	12,3	43,4	48,8

Part des familles constituées de familles monoparentales ou couples avec enfant(s)

Sources : Insee, RP 1999 et RP 2010 exploitations complémentaires

Champ : familles au sens du RP, avec enfant(s) résidant dans le foyer parental, sans limite d'âge

Risque : dans le contexte économique actuel, un accroissement de groupes de personnes vulnérables

→ Enjeu

Un développement socialement durable passe avant tout par la lutte contre la précarité, les inégalités, la pauvreté et les exclusions. Ces difficultés sociales sont liées aux préoccupations environnementales, car les plus vulnérables socialement le sont aussi face aux crises économiques et écologiques (précarité énergétique face à la hausse des prix, accès à une alimentation de qualité, etc.).

3 indicateurs :

- Part des familles monoparentales ;
- Taux de pauvreté monétaire ;
- Nombre de dossiers de surendettement.

■ 1 - Part des familles monoparentales

Les familles monoparentales font plus souvent face à une précarité financière que les familles en couple. Le parent seul doit concilier activité professionnelle et vie familiale. Les conditions de logement et de travail sont parfois plus difficiles.

	Unités : nombre et %			
	Le parent est une femme		Le parent est un homme	
	Nombre	Part des actifs ayant un emploi	Nombre	Part des actifs ayant un emploi
Aquitaine	81 046	71,2	16 776	80,5
Midi-Pyrénées.	70 108	71,0	15 395	82,3
Pays de la Loire	69 786	71,3	14 911	82,9
France de province.	1 270 285	67,9	257 561	79,4
France métropolitaine	1 633 321	69,8	327 922	79,6

Familles monoparentales selon le sexe du parent et part de ceux ayant un emploi

Source : Insee, RP 2010 exploitation complémentaire

Champ : familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans

■ 2 - Taux de pauvreté monétaire

Cet indicateur permet d'apprécier les inégalités de revenus ; il indique la part des personnes dont le niveau de vie (revenu disponible une fois pris en compte impôts et prestations sociales, et compte tenu de la composition du ménage) est inférieur à 60 % du niveau de vie médian, seuil privilégié en Europe.

	Unité : %			
	2011	2010	2009	2008
Aquitaine	13,5	13,4	12,9	12,7
Midi-Pyrénées.	14,6	14,5	14,0	13,6
Pays de La Loire	11,6	11,6	11,2	10,7
France de province.	14,4	14,3	13,8	13,2
France métropolitaine	14,3	14,1	13,5	13,0
Seuil de pauvreté (en euros 2011 par mois)	977	978	989	985

Taux de pauvreté monétaire (à 60 % de la médiane des niveaux de vie)

Source : Insee, Revenus disponibles localisés (avec enquête Patrimoine utilisée depuis 2010)

Champ : ménages fiscaux (hors ménages en communautés et sans-abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul

Limite de l'indicateur : il ne mesure la pauvreté monétaire qu'en la situant par rapport à une norme de revenus. Le seuil de 60 % de la médiane retenu permet des comparaisons internationales. Il n'en fait pas moins débat et l'écart entre les seuils de 50 % et 60 % montre bien la difficulté : le taux de pauvreté varie presque du simple au double selon que l'on utilise la première ou la seconde définition : respectivement 7,3 % et 13,5 % pour l'Aquitaine en 2011. Au niveau national, l'approche monétaire est complétée par l'analyse de la pauvreté en conditions de vie à partir de l'enquête sur les ressources et conditions de vie (SRCV). Elle se focalise sur les difficultés matérielles d'existence des ménages. Ces difficultés sont mesurées par le nombre de privations auxquelles le ménage déclare être confronté, parmi un ensemble de vingt-sept prises comme références. Mais les données d'enquête ne permettent pas cette approche à un échelon territorial infranational.

■ 3 - Nombre de dossiers de surendettement déclarés recevables

Le recours croissant des ménages aux procédures de traitement de surendettement, traduit une forme de précarisation. Le principe de solidarité qui prévaut dans la démarche de développement durable vise à atténuer ce phénomène.

	<i>Unités : nombre et %</i>				
	2011	2010	2009	Évolution 2011/2010 (%)	Évolution 2009/2008 (%)
Aquitaine	10 222	8 950	8 585	14,2	12,2
Midi-Pyrénées	7 577	6 634	6 444	14,2	15,3
Pays de la Loire	10 184	9 214	8 841	10,5	12,9
France de province	171 427	153 278	152 506	11,8	13,2
France métropolitaine	202 971	182 007	182 695	11,5	14,2

Nombre de dossiers de surendettement déclarés recevables

Source : Banque de France

Vigilance : le territoire fournit-il à la population ce dont elle a besoin en termes d'emploi, de formation, de logements... ?

→ Enjeu

La croissance démographique crée des besoins supplémentaires en termes d'emplois, de services, d'équipements et de logements. La qualité du cadre de vie est appréciée en fonction des attentes et des besoins de la population. Améliorer le niveau de formation favorise la mobilisation de la main-d'œuvre, source de croissance en complément des gains de productivité. Avoir un toit est primordial et doit être accessible à tous.

2 indicateurs :

- Taux de chômage ;
- Taux d'emploi par sexe et âge.

La formation est un des facteurs de dynamisme de l'emploi. L'élévation du niveau d'instruction favorise l'expression des capacités personnelles et l'autonomie. Elle renforce l'aptitude à acquérir de nouvelles compétences et à s'adapter aux changements, notamment ceux induits par les innovations technologiques. À l'inverse, être hors de la formation et hors de l'emploi peut enclencher un processus d'exclusion sociale, ce qui constitue une alerte pour les acteurs publics ou collectifs.

2 indicateurs :

- Insertion des jeunes ;
- Formation.

Avoir un toit est primordial et doit être accessible à tous. Les logements sociaux permettent à des personnes à revenus modestes qui auraient des difficultés à se loger de trouver un toit.

1 indicateur :

- Logements sociaux.

■ 1 - Taux de chômage localisés

L'emploi est un élément essentiel de qualité de vie et un facteur d'intégration et de cohésion sociale. Le chômage est un indicateur d'exclusion temporaire ou durable de l'emploi. Il est aussi bien influencé par le dynamisme de l'emploi que par le niveau d'instabilité des emplois, par des problèmes d'adéquation ou d'adaptabilité entre le profil des demandeurs et les offres d'emploi, voire par des conditions d'emploi peu attractives.

	Unité : %						
	2013	2012	2011	2010	2009	2008	1999
Aquitaine	10,3	9,8	9,0	9,0	8,7	7,1	10,3
Midi-Pyrénées	10,7	10,0	9,2	9,3	9,0	7,4	10,3
Pays de la Loire	9,4	8,5	7,8	8,3	8,3	6,0	8,9
France métropolitaine . . .	10,5	9,8	9,1	9,3	9,2	7,3	10,2

Taux de chômage au 2^e trimestre (en moyenne trimestrielle - données CVS)

Source : Insee, Taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisés

Limite de l'indicateur : étudier le taux de chômage seul est insuffisant. La présence d'un taux de chômage élevé indique qu'une partie importante de la population est potentiellement en marge. Cependant un taux de chômage relativement bas peut masquer des situations de précarité des travailleurs, notamment pour ceux occupant des emplois à temps partiel, des contrats à durée déterminée ou des emplois aidés.

■ 2 - Taux d'emploi par sexe et âge

Le taux d'emploi d'un groupe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus du groupe ayant un emploi au nombre total d'individus dans le groupe. Le plus souvent, il est calculé sur la population en âge de travailler, généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans. Un zoom sur les tranches d'âges selon le sexe permet de mesurer les difficultés pour certaines catégories de la population à accéder à l'emploi. La hausse du taux d'emploi constitue également un enjeu de cohésion sociale. L'accès à l'emploi de toutes les personnes en âge de travailler est un facteur de réduction de la pauvreté, autre objectif de la stratégie Europe 2020.

Unités : % et point

	Aquitaine		Midi-Pyrénées		Pays de la Loire		France de province		France métropolitaine	
	2010	Évol. 10-99 (pts)	2010	Évol. 10-99 (pts)	2010	Évol. 10-99 (pts)	2010	Évol. 10-99 (pts)	2010	Évol. 10-99 (pts)
Taux d'emploi 15 à 64 ans	60,0	6,8	60,7	7,0	62,7	7,3	59,0	6,9	60,0	6,2
<i>dont :</i>										
25 à 29 ans	72,5	7,4	72,5	7,4	77,5	6,7	71,8	6,1	72,6	4,9
30 à 49 ans	78,8	8,1	79,4	7,7	82,6	7,6	77,5	8,1	77,9	7,2
50 à 54 ans	75,3	9,9	76,6	10,3	79,0	11,7	73,8	10,6	74,6	9,7
55 à 59 ans	57,2	15,9	59,1	16,9	56,8	19,4	55,1	16,7	56,9	16,4

Taux d'emploi des femmes par tranche d'âge en 2010 et évolution 2010-1999

Sources : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales au lieu de résidence

Unités : % et point

	Aquitaine		Midi-Pyrénées		Pays de la Loire		France de province		France métropolitaine	
	2010	Évol. 10-99 (pts)	2010	Évol. 10-99 (pts)	2010	Évol. 10-99 (pts)	2010	Évol. 10-99 (pts)	2010	Évol. 10-99 (pts)
Taux d'emploi 15 à 64 ans	67,3	1,3	67,8	1,7	69,7	1,1	67,1	1,0	67,7	1,0
<i>dont :</i>										
25 à 29 ans	79,8	1,2	80,3	2,2	84,6	- 0,2	80,1	- 0,4	80,0	- 0,6
30 à 49 ans	87,7	0,1	87,9	0,3	90,1	- 0,2	87,4	- 0,3	87,4	- 0,2
50 à 54 ans	85,5	2,1	85,5	1,9	87,5	1,4	84,5	1,9	84,7	1,9
55 à 59 ans	61,5	6,9	64,3	8,9	59,9	7,5	61,0	8,3	62,9	8,5

Taux d'emploi des hommes par tranche d'âge en 2010 et évolution 2010-1999

Sources : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales au lieu de résidence

Limite de l'indicateur : un taux d'emploi élevé favorise l'inclusion sociale des populations, mais cet indicateur ne permet pas de mesurer la qualité de l'adéquation entre l'offre et la demande, aussi bien du côté de l'entreprise (formation, coût,...) que du côté de l'actif (activité, rémunération,...). De plus, cet indicateur prend en compte l'ensemble des individus qui ont un emploi, précaire ou non, et qu'ils se considèrent ou non en situation de sous-emploi. Par ailleurs, l'indicateur s'appuie sur les concepts d'actifs occupés et de chômeurs au sens des recensements, légèrement différents des concepts retenus par le BIT (Bureau International du Travail) et Eurostat. Ces taux d'emploi ne sont donc pas directement comparables aux taux nationaux publiés par l'Insee à partir de l'enquête Emploi, ni aux taux régionaux publiés par Eurostat. Enfin, des différences méthodologiques entre le recensement de 1999 et le nouveau recensement peuvent induire des biais dans les évolutions observées entre 1999 et 2010. Ces différences introduites volontairement dans le nouveau recensement de la population permettent de se rapprocher des recommandations du BIT au regard, entre autres, de l'emploi. Ainsi, le nouveau recensement comptabilise mieux les situations mixtes ou intermédiaires telles que celles des étudiants exerçant un "petit boulot" ou des retraités continuant à avoir une activité professionnelle réduite (ces personnes n'étaient pas comptées dans l'emploi jusqu'en 1999).

■ 3 - Part des jeunes de 18 à 25 ans non insérés

La situation hors formation et hors emploi se prolonge, ou intervient régulièrement, chez les jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail : ces derniers enchaînent emplois de courte durée et périodes de chômage, ou ne trouvent pas d'emploi, voire se sont résignés à l'inactivité. Ces difficultés sont particulièrement fréquentes chez ceux qui ont quitté l'appareil de formation sur un échec scolaire, sans diplôme, et pour lesquels un retour vers la formation est souvent délicat.

	Unité : %	
	2010	1999
Aquitaine	19,7	18,7
Midi-Pyrénées	17,9	16,3
Pays de la Loire	16,9	14,8
France de province	20,6	18,3
France métropolitaine	19,9	17,3

Part des jeunes de 18 à 25 ans non insérés (hors emploi et hors système scolaire)

Sources : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales

Champ : personnes au lieu de résidence âgées de 18 à 25 ans qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni étudiants, ni élèves, ni stagiaires

Limite de l'indicateur : la situation des jeunes, mesurée à la date du recensement, peut correspondre à une phase transitoire d'un parcours d'insertion professionnelle durable. Par ailleurs, parmi ces jeunes comptés comme "non insérés" se trouvent des jeunes se déclarant "au foyer" (femmes le plus souvent). On ne peut pas déterminer dans quelle mesure cette situation est liée à la difficulté à trouver un emploi. Inversement, les jeunes "insérés" ne le sont pas tous durablement, ceux qui occupent un emploi occasionnel ou à temps partiel étant ici considérés comme insérés.

■ 4 - Part des jeunes pas ou peu diplômés, dans la population non scolarisée des 20 à 24 ans

La part des jeunes sans diplôme constitue ainsi un indicateur de difficultés potentielles au regard des enjeux de l'inclusion sociale et du développement humain.

	Unité : %	
	2010	1999
Aquitaine	19,3	23,9
Midi-Pyrénées.	18,4	21,3
Pays de la Loire	15,9	18,9
France de province.	20,4	24,4
France métropolitaine	20,8	24,5

Part des jeunes pas ou peu diplômés, au sein de la population des 20-24 ans non scolarisée

Sources : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales au lieu de résidence

Champ : personnes de 20 à 24 ans non inscrites dans un établissement d'enseignement

Limite de l'indicateur : il fait référence à la stratégie européenne de Lisbonne et à l'indicateur sur les "sorties précoces". Les jeunes pas ou peu diplômés sont des personnes sorties des cursus scolaires, titulaires uniquement du certificat d'études primaires (CEP supprimé en 1989), du diplôme national du brevet (BEPC) ou encore du certificat de formation générale.

■ 5 - Logements sociaux et part de la population vivant dans un logement appartenant à un organisme HLM

La part des logements sociaux et leur évolution donnent une indication sur l'effort fourni par les bailleurs sociaux et la collectivité pour augmenter le parc de logements. Cela ne permet pas pour autant de voir s'il y a une adéquation entre l'offre et la demande.

Unités : nombre et %

	Parc au 1 ^{er} janvier 2012	Évolution 2011-2012 (%)	Taux de logements collectifs (%)	Nombre de logements sociaux pour 100 résidences principales	Taux de vacance RPLS 2012 (%)
Aquitaine	149 256	3,3	77,2	10,3	2,4
Midi-Pyrénées	125 292	4,1	82,8	9,7	3,8
Pays de La Loire	206 849	1,4	72,8	13,5	3,2

Parc des logements sociaux

Source : SOeS, Répertoire du parc locatif des bailleurs sociaux (RPLS)

Unité : %

	2010	1999
Aquitaine	9,3	10,3
Midi-Pyrénées	8,6	9,1
Pays de la Loire	11,6	13,7
France métropolitaine	15,6	17,6

Part de la population vivant dans un logement appartenant à un organisme HLM

Sources : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales au lieu de résidence

Limite de l'indicateur : le répertoire du parc locatif social est issu d'une enquête auprès des bailleurs sociaux. Les données du recensement de la population proviennent de réponses déclaratives. Le taux de non-réponse à cette question est élevé, ce qui peut entraîner une sous-estimation de la population vivant en logement social.

Le pilier “développement économique durable”

Une description traditionnelle de la structure économique du territoire et de sa dynamique de développement reste incontournable pour en déduire ensuite les défis en matière de développement durable auxquels il est confronté.

L'économie de la région Aquitaine est à dominante présentielle : 69 % des emplois salariés occupés concernent la production de biens et services tournés vers les besoins des populations présentes.

Il en est de même en Midi-Pyrénées (68 %) et en Pays de la Loire (63 %). Cette caractéristique économique trouve son principal moteur dans l'attractivité démographique, l'économie présentielle répondant à la demande de la population présente sur un territoire, qu'il s'agisse de résidents ou de touristes.

Le tertiaire marchand (44,5 % des emplois) et le tertiaire non marchand (31,8 % des emplois) concentrent la majorité des emplois régionaux.

Avec 45 % de son territoire en superficies boisées, la région possède une vocation forestière et développe une filière bois importante, perturbée par des tempêtes successives. Fin 2012, l'industrie offre 11,7 % des emplois totaux avec notamment des activités, de pointe ou traditionnelles, dans les secteurs de l'aéronautique et du spatial, de la filière bois-papier, de l'agroalimentaire, de la filière optique/laser, de la pharmacie-santé... La construction est représentée avec 7,3 % des emplois. L'agriculture regroupe 4,7 % des emplois totaux. Elle perd des effectifs au fil du temps en lien avec la diminution du nombre d'exploitations.

Mer, montagne, thermalisme, agritourisme, tourisme fluvial ou d'affaires jouent un rôle important dans l'économie : la fréquentation touristique génère plus de 5 % des emplois salariés.

Les indicateurs suivis pour le pilier “développement économique durable”

Opportunité :

- Taux de création d'entreprises par secteur d'activité
- Investissements totaux dans les entreprises industrielles
- Diplômes des personnes de 25 à 34 ans
- Actifs occupés et chômeurs par catégorie sociale

Risque :

- Taux d'effort de recherche et développement
- Part des dépenses intérieures de recherche et développement
- Potentiel de développement (part des fonctions métropolitaines supérieures)
- Part des formes particulières d'emploi
- Taux de dépendance économique des personnes âgées

Vigilance :

- Emplois environnementaux
- Investissements industriels pour l'environnement
- Part des exploitations dans l'agriculture biologique, les signes de qualité
- Production d'électricité renouvelable

Opportunité : promouvoir aussi un développement économique dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée

La vulnérabilité de l'économie du territoire dépend de sa structure, de sa dépendance à l'égard de marchés extérieurs et de ressources rares ou non renouvelables, mais aussi du capital humain. Le potentiel d'innovation technologique peut garantir un certain niveau de capacité d'adaptation.

→ Enjeu

- Promouvoir des modes de production et de consommation plus respectueux de l'environnement ; limiter les pressions sur les ressources, les pollutions et les déchets ;
- Renforcer le niveau de qualification de la population active ;
- Favoriser le développement d'activités permettant d'assurer l'emploi de cette population.

4 indicateurs :

- Taux de création d'entreprises ;
- Investissements dans les entreprises industrielles ;
- Diplômes des jeunes actifs ;
- Chômeurs et actifs par catégorie sociale.

■ 1 - Taux de création d'entreprises par secteur d'activité

	Unités : % et point								
	Aquitaine			Midi-Pyrénées			Pays de la Loire		
	2012	2009	Évolution 2012/2009 (points)	2012	2009	Évolution 2012/2009 (points)	2012	2009	Évolution 2012/2009 (points)
Industrie	12,2	14,4	- 2,3	10,9	15,7	- 4,8	11,1	15,6	- 4,5
Construction	15,8	19,2	- 3,4	17,0	19,6	- 2,6	14,3	14,0	0,2
Commerces, transports, hébergement et restauration	14,9	18,5	- 3,6	14,4	17,6	- 3,2	13,1	16,5	- 3,4
Services aux entreprises . . .	18,4	27,3	- 8,9	18,2	21,4	- 3,2	17,0	24,9	- 8,0
Services aux particuliers . . .	11,4	13,3	- 1,9	12,3	13,1	- 0,7	12,1	12,6	- 0,6
Ensemble	15,5	19,9	- 4,4	15,5	19,5	- 4,0	14,3	17,7	- 3,4

Taux de création d'entreprises par secteur d'activité

Source : Insee, REE (Sirene)

Champ : activités marchandes non agricoles

Limite de l'indicateur : l'indicateur ne prend pas en compte l'agriculture. Réflétant avant tout les créations d'entreprises locales dans les secteurs des commerces et services, il est susceptible de connaître des variations d'une année sur l'autre. Traduisant les évolutions du contexte économique général, il devrait être interprété conjointement au taux de survie des entreprises. En effet, l'apparition de nouvelles entreprises s'accompagne souvent de la sortie d'entreprises préexistantes ou d'une durée de vie très courte des entreprises nouvellement créées. De ce fait, de forts taux de création ou de survie des entreprises récemment créées ne signifient pas nécessairement une consolidation du tissu local d'entreprises ou des créations nettes d'emploi. Depuis le 1^{er} janvier 2009, la création du statut d'auto-entrepreneur influence fortement le nombre de créations d'entreprises.

■ 2 - Investissements totaux dans les entreprises industrielles

	Unité : million d'euros		
	2007	2004	2001
Aquitaine	1 627,2	904,8	1 304,6
Midi-Pyrénées	933,2	969,9	924,6
Pays de la Loire	1 991,3	1 243,9	1 420,9

Investissements totaux dans les entreprises industrielles (yc. énergie)

Source : Insee, Enquête Antipol

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

■ 3 - Diplômes des personnes âgées de 25 à 34 ans

Le capital humain est un facteur d'adaptation auquel l'économie fera de plus en plus appel pour faire face aux défis économiques, environnementaux et sociaux. Le renforcement de ce capital humain permet de mieux anticiper les évolutions prévisibles et nécessaires. L'importance de diplômés du supérieur dans la population en âge de travailler, et plus spécifiquement parmi les jeunes, est un gage de moyens pour répondre aux défis de la société de la connaissance, parmi lesquels les défis économiques de l'innovation et du développement.

Unités : nombre et %

	Nombre de personnes de 25 à 34 ans	Répartition selon le diplôme obtenu le plus élevé						Ensemble
		Peu diplômées (sans diplôme ou CEP)	Brevet des collèges	CAP, BEP	Bac	Bac +2	Diplôme supérieur	
Aquitaine	346 926	10,4	3,7	22,4	23,3	21,5	18,7	100,0
Midi-Pyrénées	318 240	9,1	3,2	19,1	22,5	22,6	23,5	100,0
Pays de la Loire	409 863	8,8	3,1	22,6	24,9	23,5	17,1	100,0
France métro.	7 375 488	11,5	3,5	19,8	22,5	20,5	22,2	100,0

Diplômes des personnes de 25 à 34 ans en 2010

Source : Insee, RP2010 exploitation principale

Champ : personnes de 25 à 34 ans non inscrites dans un établissement d'enseignement

■ 4 - Actifs occupés et chômeurs par catégorie sociale

Unité : %

	Parmi les actifs occupés, part des			
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intermédiaires	Employés et ouvriers
Aquitaine	2,8	7,6	38,1	51,6
Midi-Pyrénées	3,6	7,3	42,1	47,0
Pays de la Loire	2,8	5,7	36,9	54,6
France de province	2,3	6,5	38,5	52,8
France métropolitaine	1,8	6,1	41,9	50,2

Actifs occupés selon la catégorie sociale en 2010

Source : Insee, RP2010 exploitation complémentaire au lieu de résidence

Unité : %

	Parmi les chômeurs, part des				
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intermédiaires	Employés et ouvriers	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
Aquitaine	0,3	3,7	22,0	67,6	6,4
Midi-Pyrénées	0,3	3,8	23,6	64,4	7,9
Pays de la Loire	0,4	3,4	22,2	67,7	6,3
France de province	0,2	3,3	19,4	68,4	8,8
France métropolitaine	0,2	3,2	21,8	65,7	9,2

Chômeurs selon la catégorie sociale en 2010

Source : Insee, RP2010 exploitation complémentaire au lieu de résidence

Risque : l'accompagnement de ce développement et les leviers d'adaptation aux changements sont-ils suffisants ?

→ Enjeu

La recherche et l'innovation contribuent à la compétitivité de l'économie régionale tout en favorisant les trajectoires de développement durable. En effet, les moyens qui y sont investis peuvent contribuer à améliorer la connaissance humaine et à anticiper les enjeux du futur.

5 indicateurs :

- Taux d'effort de R&D ;
- Part des dépenses intérieures de recherche et développement par secteur (public, privé) ;
- Potentiel de développement ;
- Part des formes particulières d'emploi ;
- Part des personnes âgées par rapport à celles en âge de travailler.

La recherche-développement (R&D) est un facteur clé de la croissance et de l'emploi à moyen terme, en étant la source d'innovations qui permettent un positionnement compétitif dans le développement de la société de la connaissance. Elle est l'un des moyens de répondre aux grands défis sociétaux (énergie, climat, santé...) et de favoriser une croissance durable et une "économie verte". Le suivi des dépenses de R&D répond directement à l'objectif de la stratégie de l'Europe à 2020 d'atteindre un taux d'investissement de R&D correspondant à 3 % du produit intérieur brut (PIB), au niveau européen comme au niveau national.

Une démarche visant à favoriser la recherche et le développement s'inscrit pleinement dans une optique de développement durable, à plusieurs titres : elle permet de faire progresser l'ensemble des connaissances humaines, elle contribue grandement à la compétitivité d'une économie nationale ou régionale, et enfin une partie de ces efforts est directement tournée vers l'environnement (5,5 % en France en 2006).

■ 1 - Taux d'effort de recherche et développement

Rapport entre la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) et le PIB.

La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) est financée par des entreprises ou par des administrations. Pour évaluer l'importance de la DIRD au sein de l'économie d'une zone géographique donnée, elle est rapportée au produit intérieur brut (PIB) de cette zone.

	Unité : %	
	2010	2009
Aquitaine	1,5	1,6
Midi-Pyrénées	5,0	4,4
Pays de la Loire	1,2	1,1
France de province	1,9	1,9
France métropolitaine	2,3	2,2

Taux d'effort de recherche et développement

Sources : SIES ; Insee

■ 2 - Part des dépenses intérieures de recherche et développement et part des effectifs par secteur

Rapport entre la dépense du secteur et la dépense totale.

	<i>Unités : million d'euros, nombre, % et point</i>		
	Aquitaine	Midi-Pyrénées	Pays de la Loire
Dépense de R&D du public et des entreprises (millions d'euros)			
2009	1 304,1	3 317,9	1 060,6
2005	1 085,9	2 666,5	832,1
Évolution (%)	20,1	24,4	27,5
Part des entreprises dans la dépense de R&D (%)			
2009	65,1	72,6	65,0
2005	68,9	65,0	65,8
Évolution (points)	- 3,9	7,6	- 0,8
Effectifs de R&D du public et des entreprises (nombre)			
2009	13 491	26 052	12 826
2005	10 658	23 385	10 676
Évolution (%)	26,6	11,4	20,1
Part des entreprises dans les effectifs de R&D (%)			
2009	58,0	61,0	60,4
2005	52,2	59,8	59,2
Évolution (points)	5,9	1,3	1,3

Part des dépenses intérieures de recherche et développement et part des effectifs par secteur (public, privé)

Sources : MESR ; DGESIP/DGRI ; SIES

Limite de l'indicateur : c'est une mesure d'investissement et non de performance. Il ne rend pas compte de l'impact des résultats obtenus, ni des autres formes d'investissement en faveur de l'innovation. Les comparaisons entre régions sont délicates car l'effort de recherche dépend pour partie des structures productives des régions et des stratégies nationales en matière de recherche publique.

■ 3 - Potentiel de développement

Rapport entre le nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines et l'ensemble des emplois.

Les territoires sont analysés avec une approche transversale aux secteurs d'activité traditionnellement utilisés. Les actifs sont ainsi répartis en 15 fonctions définies à partir de la profession exercée.

Les cadres des fonctions métropolitaines regroupent les cadres et dirigeants d'entreprises exerçant leur activité dans cinq fonctions dites "métropolitaines" : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprises, gestion et culture-loisirs. Ces emplois dit "stratégiques" sont principalement concentrés dans les grandes aires urbaines. Ces fonctions sont de nature à favoriser le développement économique et la création d'emploi bien au-delà de leur territoire du fait de leur rôle d'entraînement sur d'autres fonctions productives.

	<i>Unités : % et point</i>		
	2010	1999	Évolution 1999-2010 (points)
Aquitaine	7,2	5,2	2,0
Midi-Pyrénées	9,6	6,7	2,9
Pays de la Loire	6,9	4,8	2,1
France de province	7,1	5,3	1,8
France métropolitaine	10,0	6,7	3,3

Part des cadres des fonctions métropolitaines dans la population active occupée

Sources : Insee, RP 1999 et RP 2010 exploitations complémentaires

Champ : population active occupée au lieu de travail

■ 4 - Part des formes particulières d'emploi salarié, au lieu de travail

La Stratégie de Lisbonne vise aussi un objectif d'emplois "de qualité" et une plus grande cohésion sociale. Le niveau de stabilité des emplois constitue une facette de l'analyse de la qualité, dans une recherche de meilleur équilibre entre sécurité et flexibilité.

Unités : nombre et %

Région du lieu de travail	2010			1999		
	Emploi salarié (1)	Emplois particuliers (2)	Part des formes particulières d'emploi (%)	Emploi salarié	Emplois particuliers	Part des formes particulières d'emploi (%)
Aquitaine	1 096 923	140 454	12,8	888 112	102 995	11,6
Midi-Pyrénées	987 200	122 437	12,4	773 241	87 135	11,3
Pays de la Loire	1 282 991	158 002	12,3	1 056 049	136 584	12,9
France de province	17 146 133	2 146 901	12,5	14 680 242	1 702 686	11,6
France métropolitaine	22 184 594	2 662 043	12,0	19 161 330	2 143 634	11,2

Part des formes particulières d'emploi salarié, au lieu de travail

Sources : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations complémentaires au lieu de travail

(1) Les emplois salariés regroupent les emplois en intérim, à durée déterminée et sans limite de durée.

(2) Les emplois particuliers recouvrent les emplois salariés en intérim et ceux à durée déterminée.

■ 5 - Taux de dépendance économique des personnes âgées

Nombre de personnes âgées rapporté à celui des personnes en âge de travailler. Le vieillissement de la population active soulève la question des transferts de compétences entre générations.

Unité : %

	2010	1999	2030	2040
Aquitaine	30,7	29,6	45,4	51,7
Midi-Pyrénées	30,1	29,8	42,0	47,4
Pays de la Loire	27,2	25,2	40,5	46,3
France de province	28,1	26,0	42,1	47,9
France métropolitaine	26,3	24,4	39,4	44,7

Rapport entre la population des 65 ans ou plus et la population de 15 à 64 ans

Sources : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales, Projection Omphale

Projections de population selon le scénario central, basées sur la prolongation des tendances passées

Limite de l'indicateur : pour les années 2030 et 2040, il s'agit de projections et non de prévisions. Cet indicateur a donc essentiellement une fonction d'alerte par rapport aux recompositions démographiques qui affecteraient les territoires sous l'hypothèse de la prolongation des tendances migratoires. Par ailleurs, ce taux de dépendance économique permet d'avoir une approche du vieillissement des territoires sous l'angle économique ; il ne prend pas en compte la charge des jeunes de moins de 15 ans.

Vigilance : orienter davantage le développement économique vers des modes de production durables

→ Enjeu

Pour être durable, le développement doit s'appuyer davantage sur des modes de production respectueux de l'environnement et sur un management des entreprises responsable sur un plan sociétal. L'enjeu est de maîtriser les prélèvements sur les ressources, particulièrement les ressources critiques, et leur évolution. Les politiques publiques régionales, dans leur stratégie de développement économique, peuvent impulser des initiatives vertueuses en termes de modes de production.

4 indicateurs :

- Emplois environnementaux ;
- Investissements environnementaux ;
- Agriculture biologique et sous signes de qualité ;
- Production d'électricité renouvelable.

■ 1 - Emplois environnementaux

De par leur activité, les éco-entreprises sont au cœur des actions de préservation de l'environnement. Leur présence est un gage de développement économique futur, ces activités ayant un fort potentiel de croissance.

	Unités : nombre et %								
	Aquitaine			Midi-Pyrénées			Pays de la Loire		
	2009	2003	Évol. 2009/ 2003 (%)	2009	2003	Évol. 2009/ 2003 (%)	2009	2003	Évol. 2009/ 2003 (%)
Captage, traitement et distribution d'eau	1 969	2 116	- 6,9	1 399	1 336	4,7	1 286	1 367	- 5,9
Collecte des déchets	1 603	1 188	34,9	1 074	886	21,2	2 068	2 387	- 13,4
Récupération de déchets triés	1 207	680	77,5	1 211	771	57,1	1 411	1 021	38,2
Travaux d'isolation	838	842	- 0,5	519	459	13,1	1 778	1 122	58,5
Collecte et traitement des eaux usées	715	479	49,3	345	257	34,2	584	346	68,8
Traitement et élimination, dépollution et autres services de gestion des déchets	557	574	- 3,0	464	275	68,7	1 048	620	69,0
Démantèlement d'épaves.	337	396	-14,9	133	169	- 21,3	532	597	-10,9
Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	177	59	200,0	68	48	41,7	51	82	-37,8
Ensemble	7 403	6 334	16,9	5 213	4 201	24,1	8 758	7 542	16,1

Emplois salariés privés dans quelques secteurs de l'environnement

Source : SOeS, Base de données Eider

Producteur : Pôle emploi

Limite de l'indicateur : quantifier le nombre d'emplois liés à l'environnement n'est pas aisé. Au-delà des seules entreprises ayant une activité spécifiquement environnementale (traitement de l'eau par exemple), les emplois diffus liés aux métiers de l'environnement dans les autres entreprises sont plus difficiles à dénombrer. L'évolution de l'emploi présentée ici ne concerne que certains secteurs caractéristiques.

	Unités : nombre et %								
	Aquitaine			Midi-Pyrénées			Pays de la Loire		
	2009	2003	Évol. 2009/ 2003 (%)	2009	2003	Évol. 2009/ 2003 (%)	2009	2003	Évol. 2009/ 2003 (%)
Environnement	430	569	- 24,4	340	311	9,3	350	214	63,6
Eau et assainissement	550	716	- 23,2	720	299	140,8	1 250	1 281	- 2,4
Propreté, gestion et collecte des déchets	2 810	2 931	- 4,1	2 020	1 254	61,1	2 120	2 099	1,0
Espaces verts	2 660	2 550	4,3	1 870	1 759	6,3	2 970	2 764	7,5
Ensemble	6 450	6 766	- 4,7	4 950	3 623	36,6	6 690	6 358	5,2

Emplois des collectivités territoriales dans les activités liées à l'environnement

Source : SOeS Base de données Eider ; DGCL (Direction générale des collectivités locales)

■ 2 - Investissements industriels pour l'environnement

Approche d'une orientation vers des procédés de production responsables.

	Répartition des investissements environnementaux selon leur nature en 2010						Unité : %
	Mesure et contrôle	Prévention des pollutions	Traitement et élimination	Recyclage et valorisation	Changements de procédés	Études	Part des investissements environnementaux dans le total des investissements industriels en 2007*
Aquitaine	3,6	20,2	41,4	3,6	12,5	18,6	5,3
Midi-Pyrénées	3,2	15,6	49,9	4,5	11,0	15,9	5,9
Pays de la Loire	3,1	15,7	38,2	4,7	21,0	17,3	3,8

Investissements environnementaux des établissements industriels en 2010

Source : Insee et Service de la statistique et de la prospective (SSP), Enquête Antipol

Champ : établissements de 20 salariés ou plus (10 salariés ou plus dans les IAA)

* dernière année disponible

■ 3 - Agriculture biologique - Signes de qualité, hors agriculture biologique

Réduire les pressions sur les écosystèmes et les ressources naturelles.

	Unités : millier d'hectares et %					
	Surface agricole utile (SAU) des exploitations		Surface en agriculture biologique (AB) (yc. conversion)		Part de l'AB dans la SAU régionale (%)	
	2011	2004	2011	2004	2011	2004
Aquitaine	1 384	1 450	57	26	4,1	1,8
Midi-Pyrénées	2 329	2 355	119	64	5,1	2,7
Pays de la Loire	2 140	2 151	102	56	4,8	2,6
France de province	26 743	27 078	964	529	3,6	2,0

Surfaces en agriculture biologique

Sources : Agence bio ; Service de la statistique et de la prospective (SSP)

	Unités : % et point					
	Aquitaine		Midi-Pyrénées		Pays de la Loire	
	2010	Évolution 2010/2000 (points)	2010	Évolution 2010/2000 (points)	2010	Évolution 2010/2000 (points)
Un signe parmi AOC-AOP, IGP, Label rouge hors vin ⁽¹⁾	21,1	4,7	15,5	1,9	8,7	1,8
dont Label rouge ⁽¹⁾	11,9	- 1,3	8,7	- 1,3	7,6	0,4
Un signe parmi AOC-AOP, IGP, Label rouge vin compris ⁽²⁾	37,6	3,6	19,0	3,1	13,3	1,2

Part des exploitations agricoles concernées par les signes de qualité

Sources : Agreste, Recensements agricoles 2000 et 2010

(1) Champ des exploitations, hors viticulture

(2) Ensemble des exploitations

■ 4 - Production d'électricité renouvelable

La production de certaines énergies renouvelables pouvant être décentralisée (contrairement aux autres formes d'énergies), les politiques régionales ont un impact direct sur leur développement. L'essor des énergies renouvelables (ENR) est un enjeu majeur pour la politique énergétique nationale. Ces énergies participent à la lutte contre le changement climatique et fournissent un approvisionnement en énergie, indépendant des aléas géopolitiques. La France a pour objectif d'atteindre une part de 23 % d'énergie renouvelable dans sa consommation finale d'énergie en 2020, selon les termes de la directive européenne de 2009 consacrée à la promotion des énergies renouvelables.

Au niveau national en 2010, la production d'électricité renouvelable rapportée à la consommation finale d'électricité s'établit globalement à 18,5 %, mais avec de fortes disparités selon les régions compte tenu de la diversité de leurs ressources naturelles et de leur exploitation.

Unités : GWh et %

	Production d'électricité renouvelable (hors hydraulique)				Production totale d'électricité renouvelable en 2010	Production d'électricité renouvelable rapportée à la consommation finale d'électricité* (%)
	2010	2009	2007	2005		
Aquitaine	563	464	439	407	2 335	10,4
Midi-Pyrénées	1 095	825	374	309	10 671	59,5
Pays de la Loire	834	560	248	20	849	3,4

Production d'électricité renouvelable rapportée à la consommation finale d'électricité

Source : SOeS

* La consommation finale d'électricité représente l'électricité consommée par les divers secteurs de l'économie (agriculture, industrie, résidentiel, tertiaire et transports).

Limite de l'indicateur : la production hydraulique domine largement la production d'électricité renouvelable. Les régions bien équipées en barrages, produisant depuis longtemps des grandes quantités d'électricité hydraulique ont de ce seul fait des parts d'électricité renouvelable élevées. Cette prépondérance de l'hydraulique tend à masquer les progrès réalisés sur les énergies électriques plus récentes (éolien, photovoltaïque, biogaz notamment).

La comparaison des résultats de cet indicateur entre régions ne doit pas servir à établir des appréciations sur la performance des régions les unes par rapport aux autres. En effet, les disparités régionales reflètent en grande partie les spécificités de leurs structures productives ainsi que les différences de climat qui n'ont pu être corrigées. L'intérêt de cet indicateur réside davantage dans la compréhension de ces disparités et la mise en évidence des dynamiques propres aux régions.

Le pilier "environnemental"

Un des atouts majeurs de l'Aquitaine repose sur la qualité de son environnement naturel. C'est un réel facteur d'attractivité tant pour ses habitants que pour ses touristes, et un potentiel de développement économique. Mais ce patrimoine est fragile, soumis aux risques naturels, industriels, ou liés à l'activité humaine. L'enjeu est donc de préserver ce capital, avec la volonté de concilier qualité environnementale et croissance de population. La pression démographique peut entraîner des conflits d'usage pour l'eau et le sol.

L'Aquitaine est un territoire très étendu. Il se situe sur un corridor de transit européen chargé, ne disposant pas de liaisons ferroviaires efficaces. La région est attractive, sa démographie est dynamique et le tourisme en période estivale florissant. Cette situation favorise le mode routier et place l'Aquitaine au-dessus de la moyenne nationale pour les taux de CO₂ émis par la route.

En Aquitaine, par navetteur et par km, les déplacements quotidiens pour se rendre sur son lieu de travail ou d'études sont plus émissifs en CO₂ que dans l'ensemble des régions de province. Ce constat traduit une très forte utilisation de l'automobile et les difficultés croissantes que peuvent rencontrer les Aquitains pour rejoindre au quotidien leur lieu de travail ou d'études : éloignement du lieu de travail, absence de choix du mode de transport et congestion de certains réseaux routiers. Ces émissions augmentent avec la poursuite de l'étalement urbain et ses corollaires, l'allongement des distances domicile-travail, d'autant plus que la structuration et la morphologie de l'espace aquitain entraînent des trajets longs.

Plus globalement, l'Aquitaine doit faire face à des objectifs ambitieux en matière de maîtrise de la demande énergétique, de réduction des gaz à effet de serre (GES) et de développement des énergies renouvelables en 2020 alors que sa population aura probablement atteint 3,47 millions d'Aquitains.

Les indicateurs suivis pour le pilier "environnemental"

Risque :

- Surfaces artificialisées
- Prélèvements en eau, selon l'usage et la provenance
- Production de déchets ménagers et déchets industriels
- Émissions de gaz à effet de serre
- Distance moyenne parcourue par les navetteurs
- Déplacements domicile-travail selon le mode de transports

Vigilance :

- Consommation finale d'énergie
- Mode de chauffage des résidences principales

Risque : l'impact négatif des activités de l'homme sur son environnement

→ Enjeu

Gérer de façon équilibrée les activités humaines et la préservation de la ressource en eau, tant en quantité qu'en qualité.

3 indicateurs :

- Surfaces artificialisées ;
- Prélèvements en eau selon l'usage et la provenance ;
- Production de déchets ménagers et de déchets industriels.

■ 1 - Surfaces artificialisées

L'artificialisation des sols progresse, du fait du dynamisme démographique de la région associé à une prédominance de la construction individuelle. La répartition spatiale de la population impacte l'urbanisation du territoire, dont les pressions sur l'espace. Les espaces artificialisés ne sont plus disponibles pour des usages tels que l'agriculture ou comme habitats naturels. Les sols artificialisés sont souvent imperméabilisés, ce qui amplifie les phénomènes de ruissellement et donc perturbe le régime des eaux (possible augmentation des risques d'inondation) et affecte leur qualité (état chimique et écologique). L'artificialisation aboutit aussi à une fragmentation et un cloisonnement des milieux naturels.

	<i>Unités : % et point</i>		
	2010	2006	Évolution 2010/2006 (points)
Aquitaine	8,9	8,2	0,6
Midi-Pyrénées	7,3	6,9	0,4
Pays de la Loire	11,3	10,4	0,9
France métropolitaine . . .	8,9	8,4	0,5

Part des surfaces artificialisées

Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP), Enquête Teruti-Lucas

■ 2 - Prélèvements en eau selon l'usage et la provenance

Une ressource en eau de bonne qualité et en quantité suffisante est nécessaire au bien-être des populations et doit être garantie à tous. C'est aussi un facteur de développement économique, et elle participe à l'image et à l'attractivité des territoires. L'eau est prélevée pour de multiples usages : eau potable, irrigation, production d'énergie, activités industrielles... Des conflits d'usage peuvent apparaître à certaines périodes de l'année (étiage, fréquentation touristique, pointe touristique, etc.).

	<i>Unités : millier de m3 et %</i>					
	Volume des prélèvements		Part des prélèvements selon la provenance en %			
			Eau superficielle		Eau souterraine	
2010	Évol. 2010/2008 (%)	2010	2008	2010	2008	
Aquitaine	939 060	10,0	29,0	34,1	71,0	65,9
Midi-Pyrénées	686 318	3,6	50,6	56,5	49,4	43,5
Pays de la Loire	500 999	15,3	57,8	55,1	42,2	44,9
France de province	10 145 921	2,4	42,6	42,8	57,4	56,7

Prélèvements en eau selon la provenance en 2010 et 2008

Champ : prélèvements hors refroidissement des usines de production d'énergie

Source : SOeS ; Service de la statistique et de la prospective (SSP)

	<i>Unité : %</i>					
	Agriculture		Industrie		Ménages	
	2010	2008	2010	2008	2010	2008
Aquitaine	54,1	42,8	13,6	22,0	32,3	35,2
Midi-Pyrénées	48,2	46,8	8,7	9,9	43,0	43,4
Pays de la Loire	41,5	32,8	5,6	8,2	52,9	59,1
France de province	29,7	26,0	24,2	27,0	46,0	47,1

Prélèvements en eau selon l'usage en 2010 et 2008

Champ : prélèvements hors refroidissement des usines de production d'énergie

Source : SOeS ; Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Limite de l'indicateur : le recours à des compteurs est variable selon les usages, les bassins et les milieux. Il est très important pour l'alimentation en eau potable (90 % en France), et dans une moindre mesure pour l'industrie (80 % à 90 %). Depuis 2005, l'usage des compteurs s'est bien généralisé et donc la correction apportée sur l'usage forfaitaire n'est plus faite. Ceci peut sous-estimer légèrement les quantités prélevées par le secteur agricole.

■ 3 - Production des déchets, déchets ménagers et déchets industriels

Bien qu'une partie des déchets soit valorisée, ils constituent une source importante de nuisances environnementales, de gaspillages de ressources et d'énergie. Réduire cette pression relève de la responsabilité à la fois des producteurs et des consommateurs. Elle consiste d'une part à minimiser les quantités produites de déchets, d'autre part à réaliser un meilleur traitement de ceux-ci notamment par leur valorisation (recyclage, compostage, etc.).

Les déchets ménagers et assimilés sont produits pour l'essentiel par les ménages, mais aussi par de petites entreprises du commerce ou de l'artisanat, la collecte ne permettant pas de différencier ces différents producteurs. L'économie des matières premières et la limitation des impacts sur l'environnement s'effectuent par deux moyens : réduire la production de déchets et améliorer leur traitement en particulier en recyclant mieux et plus.

Unité : kg/hab

	Quantités de déchets ménagers et assimilés collectés par habitant			Quantités d'ordures ménagères collectées par habitant		
	2009	2007	2005	2009	2007	2005
Aquitaine	650	650	614	371	388	393
Midi-Pyrénées	550	554	524	361	371	377
Pays de la Loire	583	618	563	324	357	349

Production de déchets ménagers
Source : SOeS d'après ADEME, Enquête Collecte

Limite de l'indicateur : les quantités collectées dépendent des efforts de collecte des collectivités, des pratiques des ménages, des disparités de modes de vie, de la réduction des déchets à la source, sans que l'on puisse mesurer pour le moment la part de chacun de ces facteurs dans les disparités territoriales ou les évolutions. La quantité de déchets collectés comprend une part non négligeable de déchets des commerces et petites entreprises qui s'ajoute à la production des ménages. Cela accroît le ratio par habitant. La quantité collectée est divisée par la population résidente, alors qu'il faudrait la diviser par la population présente. Ceci a pour effet de surestimer les ratios dans les zones touristiques où la population moyenne présente est supérieure à la population résidente.

Unités : millier de tonnes et %

	Production de déchets dangereux		Production de déchets non dangereux en 2008				
	2010	2008	Ensemble (milliers de tonnes)	Bois	Boue	Métaux	Papier-carton dont (%)
Aquitaine	196	142	2 286	45,9	39,0	2,8	2,7
Midi-Pyrénées	98	96	631	26,0	27,4	8,3	6,6
Pays de la Loire	154	131	1 365	17,0	23,6	23,0	16,3

Production de déchets industriels

Sources : MEEDDM/DGPR d'après GEREPE (site internet de déclaration des émissions polluantes) et SOeS ; Insee, Enquête sur les déchets non dangereux des établissements industriels

Limite de l'indicateur : l'information sur la production de déchets dangereux provient de l'exploitation des déclarations administratives des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), fournies annuellement par les entreprises qui produisent une quantité de déchets dangereux supérieure à 10 tonnes. Ce sont des données déclaratives des entreprises, qui déclarent à partir d'un certain seuil de production (10 tonnes). L'inventaire des établissements producteurs s'améliore au cours du temps. Les évolutions des tonnages produits doivent être interprétées avec prudence, car elles ne se font pas à champ constant.

Risque : des modes de fonctionnement régionaux aggravant le changement climatique

Le changement climatique est un phénomène global, et c'est un événement aux manifestations et aux causes diffuses qui ne respectent pas nécessairement des frontières nettes. Le réchauffement climatique n'est en rien la seule conséquence du bilan d'une région au regard des facteurs de changement climatique, mais chaque territoire y contribue. Réduire le rejet de gaz à effet de serre dans l'atmosphère est devenu un enjeu international majeur (accord de Kyoto puis Copenhague et leur déclinaison dans la stratégie européenne du développement durable ou la stratégie nationale du développement durable).

La population et les activités économiques sont à l'origine des émissions de gaz à effet de serre (GES), principale origine du changement climatique. Les individus se déplacent pour aller travailler ou pour accéder aux services. Les conséquences, en termes d'émissions de GES, dépendent tout aussi bien de l'intensité de ces déplacements que de l'offre de transport, notamment alternative à la voiture, proposée aux habitants.

→ Enjeu

L'étalement urbain résulte aussi de marchés fonciers trop élevés pour certaines catégories de population aspirant à accéder à la propriété. Celles-ci sont obligées de s'éloigner des villes-centres, quitte à augmenter leur budget transport. L'étalement des espaces artificialisés concourt à l'augmentation des déplacements et ainsi à celle des émissions de polluants et gaz à effet de serre. L'accessibilité au lieu de travail comme aux services est une composante de la cohésion sociale et territoriale, qui prend de l'importance dans le contexte de poursuite de la périurbanisation.

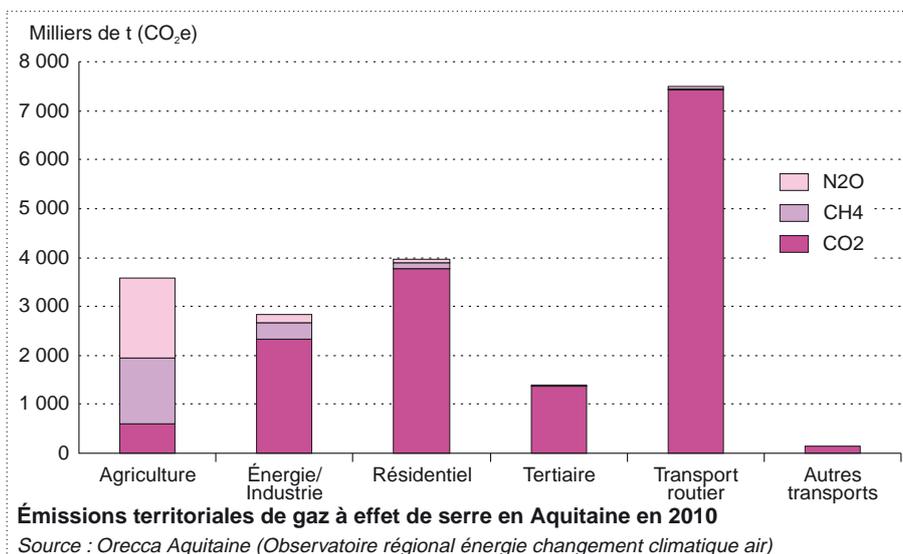
3 indicateurs :

- Émissions de gaz à effet de serre ;
- Déplacements domicile-travail ;
- Modes de transport.

■ 1 - Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) par secteur ou par substance

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont un impact direct et reconnu sur le changement climatique. L'organisation économique joue également un rôle sur le climat, d'où l'analyse de l'impact des transports (navettes domicile-travail, congestion, partages modaux). Les émissions présentées ici concernent le protoxyde d'azote (N₂O), le méthane (CH₄) et le dioxyde de carbone (CO₂).

Émissions territoriales de gaz à effet de serre en Aquitaine en 2010



Le dioxyde de carbone (CO₂) représente 81 % des émissions de gaz à effet de serre en Aquitaine. Les principaux émetteurs sont le transport routier (47 % des émissions), le secteur résidentiel (24 %), les secteurs de l'énergie et de l'industrie (15 % au total).

L'éloignement des actifs de leur lieu de travail accentue le nombre et la longueur des déplacements, notamment ceux effectués en voiture, coûteux pour les ménages et sources de rejets atmosphériques. Entre 1999 et 2010, en Aquitaine le nombre d'actifs ayant un emploi a augmenté de 18,6 %, et celui des navetteurs de 25,6 %. La voiture reste le moyen de transport le plus utilisé pour aller travailler.

■ 2 - Distance parcourue quotidiennement par les actifs ayant un emploi hors de leur commune de résidence

La distance médiane des trajets des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence en 2009 est de 11,9 km par jour. Autrement dit, la moitié des navetteurs aquitains parcourt moins de 11,9 km par jour pour aller travailler, et l'autre moitié plus de 11,9 km.

Unité : kilomètre

	Distance médiane du trajet domicile-travail		Distance moyenne du trajet domicile-travail	
	Pour l'ensemble des actifs occupés	Pour les navetteurs	Pour l'ensemble des actifs occupés	Pour les navetteurs
Aquitaine.	6,3	11,9	18,7	28,3
Midi-Pyrénées	6,5	13,4	16,8	28,4
Pays de la Loire	7,9	13,8	16,4	25,9
France de province	6,4	12,9	16,8	26,5
France métropolitaine.	6,8	12,5	16,0	24,6

Distances pour se rendre au travail en 2009

Sources : Insee, RP2009 exploitation principale ; Inra UMR1041 CESAER, Distancier Odomatrix

Champ : actifs occupés, comptés au lieu de résidence

Limite de l'indicateur : le distancier Odomatrix localise la population au centre-ville de la commune de résidence ou de travail (généralement la mairie) et non à leur adresse exacte : les personnes résidant ou travaillant dans la même commune sont considérées être à une distance nulle de leur travail. Les effets (positifs comme négatifs) sur la distance, occasionnés par l'utilisation d'un autre mode de transport voire d'une solution multimodale ne sont pas pris en compte. Concernant les longs trajets, il n'est pas possible de distinguer les déplacements hebdomadaires des déplacements quotidiens, ni de quantifier le phénomène de bi-résidence.

■ 3 - Part des déplacements domicile-travail selon le mode

Réduire les déplacements individuels motorisés est aussi une priorité en regard des enjeux de santé publique. Le transport routier contribue majoritairement à la dégradation de la qualité de l'air et provoque des nuisances sonores.

Unité : %

	Part des déplacements domicile-travail en 2010			Part des déplacements domicile-travail en 1999		
	En voiture	En transport en commun	Par un autre moyen	En voiture	En transport en commun	Par un autre moyen
Aquitaine.	79,1	6,2	14,7	78,9	4,3	16,8
Midi-Pyrénées	77,6	6,8	15,6	77,9	3,9	18,2
Pays de la Loire	78,1	6,7	15,2	76,4	4,5	19,1
France de province	76,8	7,4	15,7	76,5	5,4	18,2
France métropolitaine.	69,6	14,7	15,7	71,3	11,3	17,4

Modes de transport pour se rendre au travail en 2010 et 1999

Sources : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales

Champ : population active occupée au lieu de résidence

Limite de l'indicateur : seules les mobilités liées au travail sont abordées, et pas celles liées à d'autres déplacements, pour les loisirs, pour accéder aux services et commerces, etc. De plus, ils ne tiennent pas compte de la longueur et du temps des déplacements et ne concernent que le principal mode de déplacement utilisé, sans intégrer les possibles combinaisons de mobilité (parkings relais pour prendre le train ou le bus) ou les pratiques permettant de réduire le nombre de déplacements purement individuels (covoiturage). Par ailleurs les indicateurs concernent les personnes considérées lors des recensements comme actives ayant un emploi.

Vigilance : quels leviers pour favoriser des modes de consommations durables ?

→ Enjeu

Le logement est un des gros producteurs de GES par l'énergie consommée pour le chauffage, l'éclairage. La réduction des GES passe par une meilleure isolation et/ou par la mise en œuvre de moyens de chauffage avec une meilleure efficacité énergétique. Les pratiques de consommation des entreprises comme des particuliers et des collectivités se doivent d'être économes en ressources.

2 indicateurs :

- Consommation finale par type d'énergie ;
- Modes de chauffage des logements.

■ 1 - Consommation finale d'énergie par secteur et par type d'énergie

Consommation d'énergie	Aquitaine		Midi-Pyrénées		Pays de la Loire	
	2009	1990	2009	1990	2009	1990
Consommation finale totale (champ constant)*	7 748	6 254	5 535	5 112	8 164	5 998
Par secteur consommateur						
Agriculture	237	212	231	256	369	281
Industrie (champ constant)*	1 443	1 388	613	1 358	1 177	1 132
Résidentiel tertiaire (champ constant)*	3 613	2 352	2 503	1 995	3 655	2 563
Transports	2 455	2 302	2 188	1 503	2 963	2 022
Par type d'énergie						
Produits pétroliers	3 584	3 464	2 652	2 425	4 133	3 444
Électricité	1 858	1 202	1 455	1 058	1 968	1 170
Gaz naturel et de réseaux	1 532	1 009	911	1 073	1 529	843
Bois-énergie	999	512	510	483	333	446
Vapeur et chauffage urbain	208	13	58	5	100	7
Charbon	45	55	7	70	16	89
Biocarburants	136	0	117	0	162	0
Autres énergies renouvelables	11	nd	9	nd	14	nd

Consommation finale d'énergie par secteur consommateur et par type d'énergie

Sources : MEDDE (CGDD/SOeS), DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)

* Le champ de l'enquête qui permet d'estimer la consommation d'énergie dans l'industrie et le résidentiel tertiaire a changé en 2005, devenant plus complet.

Pour mieux apprécier les évolutions, on donne ici la consommation de ces deux secteurs dans l'ancienne définition.

nd : non disponible

Limite de l'indicateur : le chiffrage de la consommation finale d'énergie en région inclut une part de non énergétique ; elle n'est pas corrigée des variations du climat. La comparaison des résultats de cet indicateur entre régions ne doit pas servir à établir des appréciations sur la performance des régions les unes par rapport aux autres. En effet, les disparités régionales reflètent en grande partie les spécificités de leurs structures productives ainsi que les différences de climat qui n'ont pu être corrigées. L'intérêt de cet indicateur réside davantage dans la compréhension de ces disparités et la mise en évidence des dynamiques propres aux régions.

■ 2 - Résidences principales selon le mode de chauffage

Unités : millier et %

	Aquitaine	Midi-Pyrénées	Pays de la Loire	France de province	France métropolitaine
Nombre de résidences principales (milliers)	1 442	1 288	1 531	22 144	27 107
Selon le mode de chauffage (%)					
Collectif	6,8	6,8	10,2	13,4	17,9
Individuel	45,4	45,3	44,7	45,7	43,3
Autre	47,8	47,9	45,0	40,9	38,8
Selon le combustible utilisé (%)					
Fioul (mazout)	10,0	14,9	14,6	15,9	14,6
Chauffage urbain	1,4	1,2	2,4	2,9	5,0
Gaz de ville ou de réseau	35,4	30,6	31,8	34,7	36,1
Gaz bouteille ou citerne	3,3	3,1	2,8	2,5	2,2
Électricité	35,4	36,1	37,1	31,5	31,5
Autre	14,6	14,2	11,4	12,5	10,6

Résidences principales selon le mode de chauffage en 2010

Source : Insee, RP2010 exploitation principale

Dossier technique réalisé par Yvette Willm (Insee)

Pour en savoir plus

Dossier Développement durable

www.insee.fr - Publications et services - Dossiers

(Version imprimable de : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=20661)